

AVP

Voyages jeunes



Enfin les vacances !
Enfants et adolescents de 6 à 17 ans
Été 2018

Pourquoi choisir AVP Voyages Jeunes ?

Notre objectif ?

Des vacances inoubliables.

Notre politique ?

La transparence.

Vous souhaitez « investir » dans les vacances de votre enfant ? Un projet éducatif ?

Un projet d'activités ?

Faites-nous confiance.

Ambition et sérieux, telles sont les deux caractéristiques que reconnaissent les parents et institutions qui nous ont confié leurs enfants. Forts de notre notoriété et de notre expérience dans le transport d'enfants, nous nous sommes lancés depuis quelques années dans l'organisation de séjours pour enfants et adolescents. Nous rencontrons au fil des années un succès grandissant !

AVP Voyages jeunes : des séjours maîtrisés !

Un programme d'activités quantifiable et de qualité grâce

à nos propres moyens de transport entraînant de fait une diminution des coûts de déplacement. Ce qui facilite la réalisation d'un grand nombre d'activités également.

AVP Voyages jeunes : des séjours sécurisés !

Des hébergements de qualité, dont nous sommes exploitants, dédiés à l'accueil de jeunes. Des hôtels, des auberges, des centres de vacances visités et étudiés avant la mise en place des séjours, approuvés par des équipes de professionnels.

AVP Voyages jeunes : des vacances inoubliables et réussies !

Nos équipes d'animation sont triées sur le volet. Elles ont pour bagages des années d'expérience dans l'organisation et la gestion des centres de vacances. En outre ces équipes possèdent de réelles compétences éducatives.

AVP Voyages Jeunes a conscience que le développement de son activité n'a pu se faire que grâce à vous les parents et institutions qui nous ont fait confiance ; ce qui nous a

permis et nous permet encore aujourd'hui de progresser et de nous améliorer. Chacune de vos remarques, chacune de vos critiques est prise en compte dans la mise en place des séjours futurs.

Pour cela aussi nous vous remercions !

La mer, la montagne ou les deux à la fois pour les enfants ou pour les ados en France ou à l'étranger, votre enfant découvrira dans cette brochure été 2018 de nombreuses propositions de séjours toutes plus attractives les unes et les autres ! Vous verrez son visage s'émerveiller au fil des pages et vous ne pourrez résister à l'envie de lui faire plaisir et de lui permettre une fois de plus de profiter de vacances mémorables !

L'été est là, le soleil les attend !
Excellent séjour avec **AVP VOYAGES JEUNES !**



Nos Atouts, nos Garanties, nos Partenaires

Nos atouts :

Des tarifs tout compris, inférieurs au marché, calculés au plus juste, grâce à une maîtrise complète de l'organisation :

- Des transports en car assurés par notre propre groupe, L'OISEAU BLEU,
- Des centres de vacances exceptionnels : LES BLACOUAS (www.lesblacouas.fr) et LA CLE DES CHAMPS (www.campinglacledeschamps.fr) exploités à l'année par AVP.

Ce sont donc des coûts de mise en place de séjours maîtrisés, sans intermédiaires, qui font la particularité d'AVP VOYAGES JEUNES.

- Des séjours aux programmes riches et variés dans des centres d'hébergement dédiés exclusivement à l'accueil de jeunes.
- Des tranches d'âges larges permettant l'accueil de fratries.
- Des équipes renforcées (directeurs, adjoints + un animateur pour 8 jeunes.
- Permanence assurée au siège 24/24h du départ

jusqu'au retour de l'enfant. Permanences téléphoniques assurées par les équipes de direction chaque soir sur nos centres en France.

- La qualité, le sérieux et le choix de nos prestataires de services assurant les activités.
- Le matériel mis à disposition sur place pour les activités sportives ou pédagogiques, et réservé exclusivement à nos groupes.
- Des contrôles « sur le terrain », assurés par nos coordinateurs, pour vérifier le bon fonctionnement du centre et s'assurer de la qualité de nos séjours : en particulier de l'hébergement et la restauration, la compétence de l'équipe d'encadrement, le sérieux des prestataires et partenaires concernant les activités et veiller surtout au bien-être des jeunes, en complémentarité avec les inspections des différentes administrations de tutelle : Ministère de la cohésion sociale, DSV, etc...

Nos avantages pour les collectivités :

- 10 % de remise sur le prix public.
- Organisation de réunions d'information et de bilan pour les familles.
- Organisation de départs de chez vous partout en France (pour un minimum de 10 participants).

Nos garanties :

- Immatriculation au Registre des Opérateurs de Voyages et de Séjours IM 080110005.
- Tous nos séjours sont agréés par le Ministère de la Cohésion Sociale.
- Garantie Financière : APST au montant de 136 900 €.
- Adhérent au SNAV.

Nos partenaires :

- La C.A.F (bons vacances).
- L'A.N.C.V (Chèque vacances).



Sommaire

Pour accéder
directement au séjour,
cliquez sur le bouton
de la page.



- Pourquoi AVP Voyages Jeunes/ Nos Atouts, nos garanties, nos partenaires..... 02
- Sommaire - Nos prix comprennent 03
- Projet éducatif 04

Nos séjours en France

- La Ferme du Var (6-9 ans et 10-13 ans) 05
- Les P'tits Matelots (6-9 ans et 10-13 ans) 06
- Azur et découverte (6-9 ans et 10-13 ans) 07
- Les P'tits Moussaillons (6-9 ans et 10-13 ans) 08
- Passion d'Eaux Vives (8-13 ans et 14-17 ans) 09
- Aqua Fun (14-17 ans) **Nouveau programme** 10
- Azur, Fun et Nature (14-17 ans) 11
- Cap océan (14-17 ans) **Nouveau programme** 12
- Verdon Passion (8-13 ans et 14-17 ans) **Nouveau programme** 13

Nos séjours à l'étranger

- Costa Brava (12-17 ans) 14
- Chypre - Nage en eaux Turquoise (12-14 et 15-17 ans) 15
- Foire aux Questions 16
- Les voyages et transferts 17
- Conditions d'inscription 18
- Conditions générales de vente 19

Venez découvrir d'autres séjours à l'étranger sur notre site Internet :
www.voyages-jeunes-avp.com



Le blog AVP Voyages jeunes

Toutes les infos du séjour (photos, activités, potins...) sur le blog sécurisé et régulièrement mis à jour par notre directeur.



3

Partir avec AVP Voyages Jeunes, c'est une opportunité de voyager à des prix raisonnables

Nos prix sont tout compris :

- **Les frais d'organisation**
- **Le transport en car** (grand tourisme, sièges inclinables, vidéo), avion - Possibilité de voyage en train avec supplément – nous consulter
- **Les ramassages** si groupement à partir de 10 jeunes pour les collectivités excentrées
- **Les transports sur place** en car jusqu'aux activités
- **La pension complète** (hébergement, petit déjeuner, déjeuner, goûter, dîner)
- **Les activités mentionnées** et le matériel nécessaire à leur pratique
- **L'encadrement** : 1 directeur BAFD, 1 à 2 adjoints selon la capacité des centres, le (ou les) assistant(s) sanitaire(s), les animateurs diplômés ou stagiaires (B.A.F.A.) : 1 pour 8 jeunes.
- **Les réunions d'informations**, pré et/ou post centres
- **Les assurances** Responsabilité Civile + Rapatriement Sanitaire.

Tous les tarifs indiqués dans cette brochure sont TTC

Notre projet éducatif des valeurs partagées !



Organiser des séjours pour jeunes c'est avant tout savoir maîtriser toutes les étapes pour en faire un moment inoubliable, riche d'expériences et repartir avec une multitude de souvenirs à partager ! Notre but est de permettre à chaque jeune d'acquérir des compétences et des expériences pour se développer et entrer dans le monde des adultes.

En tant que professionnels de l'organisation de séjours et de voyages pour jeunes, nous avons pour mission de mettre en œuvre un projet éducatif constructif, à savoir :

VOTRE ENFANT AU CŒUR DE SES VACANCES

Pour AVP Voyages Jeunes, le projet éducatif s'inscrit dans un souci de complémentarité avec l'éducation familiale et scolaire et non dans un « code » des vacances, de sorte que nous soyons aussi acteurs dans la vie de l'enfant.

Notre projet éducatif a pour objet :

- des buts et objectifs communs,
- une organisation administrative irréprochable,
- des structures d'accueil performantes, exclusivement dédiées aux vacances,
- des contenus de séjours revus chaque année,
- des méthodes d'animation et d'activités innovantes et attractives.



Cliquez sur le bouton pour revenir au sommaire

L'élaboration de nos séjours résulte d'un véritable projet de groupe, pour des vacances réussies avec une éducation par l'animation :

- Éducation et sensibilisation à l'environnement,
- Éducation à la citoyenneté,
- Éducation au savoir vivre et savoir être.

LES FORCES DE NOTRE PROJET EDUCATIF :

AVP Voyages Jeunes s'engage prioritairement sur l'accueil de l'enfant et du jeune dans ses centres de vacances au-delà de toutes convictions religieuses et aptitudes physiques et intellectuelles.

Cela s'illustre au quotidien par :

- La sollicitation du jeune à participer en véritable acteur de ses vacances,
- Le partage entre jeunes,
- Des activités et des animations variées,
- La vie en petits groupes,
- La mise en valeur des progrès sur les stages sportifs ou sur les activités.

AVP Voyages jeunes s'engage sur la sécurité de ses centres de vacances par :

- Le respect des directives du code de l'action sociale et des familles,
- Le respect des prérogatives obligatoires de notre ministère de tutelle (DDCS),
- Le recrutement des équipes de direction et d'animation après entretien dans nos locaux, avec nos responsables pédagogiques,
- Une collaboration avec des prestataires de service agréés, avec des intervenants qui sont tous diplômés pour l'ensemble des activités organisées,
- La présence sur place d'un gestionnaire qui assure quotidiennement la maintenance de nos bâtiments à l'année,
- Des contrôles sur chaque centre assurés par nos responsables pédagogiques, notamment

sur l'hygiène, la sécurité, la restauration et le fonctionnement général.

AVP Voyages jeunes s'engage à développer les valeurs nécessaires à l'apprentissage de la vie en collectivité pour les enfants et adolescents tout au long du séjour en s'appuyant sur le fait de :

- Favoriser la pratique des jeux sportifs collectifs et celle des activités nouvelles,
- Impliquer, sensibiliser et stimuler l'investissement de l'enfant et/ou du jeune,
- Favoriser l'apprentissage de la vie en collectivité par des moments communs en petits et grands groupes,
- Prendre en compte le rythme, les besoins et les envies de chacun,
- Privilégier des situations adaptées, des lieux et des modes de fonctionnement dans le contexte des centres de vacances afin de favoriser le mieux-être de l'enfant,
- Permettre à ce dernier de prendre des initiatives, des responsabilités et d'être plus autonomes,
- Favoriser l'ouverture culturelle par l'environnement existant : randonnées avec guide nature, visites d'expositions locales, découvertes de l'artisanat local...

Pour AVP Voyages Jeunes, la communication est essentielle afin d'anticiper et de réagir dans n'importe quelle situation : il est inconcevable qu'un enfant puisse rencontrer des difficultés pendant son séjour sans que nous ne sachions réagir.

Le Blog AVP Voyages jeunes :

Retrouvez toutes les infos du séjour (photos, activités, potins...) sur le blog sécurisé et régulièrement mis à jour par notre directeur.

Cliquez sur le bouton
pour revenir au sommaire

6 - 9 ans
10 - 13 ans

La Ferme du Var

Var



Les points forts du séjour :

- Proximité de la mer, rivière, lac et montagne.
- Région sud très ensoleillée.
- Un programme d'activités original et varié, la plupart réalisées sur le centre.
- Centre très agréable, fonctionnel et spacieux, exploité à l'année par AVP.
- Un autocar avec chauffeur à disposition du groupe durant tout le séjour.

A 1 heure des plages méditerranéennes (Fréjus, St Raphael), à proximité des Gorges du Verdon et à 45 km de Draguignan, le village La Roque Esclapon, à 960 m d'altitude, se situe au pied du mont Lachens, le plus haut sommet du Var.

Cadre de vie

Au calme et en pleine nature, notre centre « Les Blacouas » a été construit à partir d'une ancienne ferme du Haut Var. Les chambres de 4 à 6 lits sont toutes équipées de sanitaires (douches, lavabos et wc). Nombreuses salles d'activités, salle de spectacle, restaurant, infirmerie, de vastes espaces de jeux extérieurs, une ferme d'animation, dans cette propriété de 10 hectares entièrement clôturée. La nourriture est familiale, saine, abondante et variée - Des menus adaptés aux activités et préparés sur place par notre équipe de cuisine.

Activités

- **La ferme du Var** accueille chèvres, canards, lapins, cochons, moutons, brebis, poules, vache, âne, poney... Participation des jeunes aux soins des animaux, aux choix des aliments et calcul des rations et à plusieurs ateliers en rapport direct avec les animaux et la nature - 4 séances.
- **« Le potager »** : semer, cultiver et arroser les légumes et fruits du potager des Blacouas - 3 séances.
- **« Apprenti cuisinier »** : préparation et confections de pain, confitures, tartes, gâteaux, gaufres, crêpes ou autres recettes pour le goûter.
- **Sortie d'une journée au Marineland** d'Antibes. Spectacles et attractions aussi diverses que sensationnelles - Découverte des fascinants mammifères marins : dauphins, orques, otaries, phoques, manchots...
- **Une journée à la mer** sur la Côte d'Azur : baignade à Fréjus ou Saint Raphael.
- **Piscine de plein air chauffée** à La Roque Esclapon à 800 mètres du centre : 4 séances.
- **Randonnée nature** sur les sentiers du Mont Lachens.
- **Découverte des Gorges du Verdon.**
- **Bargème** : découverte et visite de ce village médiéval.
- **Camping à la ferme.**
- **Sans oublier** : Tennis de table et baby-foot / Tournois sportifs / Course d'orientation / loisirs créatifs, grands jeux.
- **Soirées thématiques** pour terminer de superbes journées.



Infos pratiques

- **Formalités** : Certificat médical autorisant la pratique des activités sportives indiquées..
 - **Encadrement** : 1 directeur, 1 animateur pour 8 enfants dont 1 assistant sanitaire.
 - **Transport inclus** : En car grand tourisme. Le transport s'entend au départ de la région Nord-Pas de Calais et région parisienne. Départs dans toute la France possibles selon le nombre d'inscrits (nous consulter). Possibilité de voyage en train (nous consulter). Gare la plus proche : Les Arcs Draguignan à 45 km.
- 1 autocar avec chauffeur sera à la disposition du groupe durant tout le séjour pour assurer les diverses sorties.

Été 2018	Durée	Prix public	Prix collectivités
Du 01 au 07 juillet	7 j	595 €	495 €
Du 07 au 20 juillet	14 j	1020 €	920 €
Du 19 au 31 juillet	13 j	970 €	870 €
Du 01 au 14 août	14 j	1020 €	920 €
Du 13 au 26 août	14 j	1020 €	920 €

Prix sans transport : - 70 €

www.lesblacouas.fr

6 - 9 ans
10 - 13 ans



Petit prix

Les points forts du séjour :

- Séjour riche en activités aquatiques.
- Proximité des plages.
- Destination mer et soleil.
- Piscine sur place.
- Structure très agréable exploitée par AVP en constante évolution.
- Un autocar avec chauffeur à disposition du groupe durant tout le séjour.



Les P'tits Matelots

Charente Maritime



Arces sur Gironde, petit village du Sud-ouest de la France, offre un cadre magnifique ; un ensoleillement exceptionnel, entre l'océan et l'estuaire de la Gironde, au cœur des pins maritimes et des plages de sable fin, à 7 km de la mer et à 20 km de Royan.



Cliquez sur le bouton pour revenir au sommaire

6

Infos pratiques

- **Formalités :** Certificat médical autorisant la pratique des sports indiqués et certificat d'aptitude à la pratique des activités aquatiques et nautiques.
 - **Encadrement :** 1 directeur, 1 animateur pour 8 enfants dont 1 assistant sanitaire et 1 surveillant Baignade.
 - **Transport inclus :** En car grand tourisme. Le transport s'entend au départ de la région Nord-Pas de Calais et région parisienne. Départs dans toute la France possibles selon le nombre d'inscrits (nous consulter).
- Possibilité de voyage en train (nous consulter). Gare la plus Proche : Saintes à 30 km.
1 autocar avec chauffeur sera à la disposition du groupe durant tout le séjour pour assurer les diverses sorties.

Cadre de vie

Les jeunes sont hébergés dans 10 chalets spacieux de 6 places, tous équipés de sanitaires complets (douche, lavabo et wc). Le centre est composé d'une salle à manger (restauration sur place), 1 infirmerie, 1 chapiteau d'activités, grands espaces de jeux... Piscine privée sur place. La cuisine, l'entretien et le service sont assurés par des professionnels - Menus adaptés aux activités et préparés sur place par notre équipe de cuisine.

Activités



- **Catamaran :** 3 séances encadrées par des moniteurs diplômés de l'école de voile locale de Meschers. Pour une découverte ludique de la voile sur un support facile et sécurisant (Cata 10.5 pieds).
- **Bodyboard :** découverte des joies de la glisse sur les vagues. Sensations garanties.
- **Tir à l'arc :** tir sur cible, sur ballons, jeux et concours avec un animateur spécialisé.
- **Zoo de la Palmyre :** Une journée dans l'un des plus beaux zoos d'Europe. Rencontre avec 600 animaux venus de tous les continents : éléphants d'Asie, ours polaires, orangs-outans, petits pandas du Népal, guépards africains... Spectacle d'otaries et de perroquets.
- **Fort Boyard :** départ de l'île d'Oléron, promenade en bateau jusqu'au fort.
- **Baignades et jeux nautiques** dans la piscine du centre.
- **Baignades en mer** sur les plages de Meschers et St Georges de Didonne.
- **Randonnée nature** dans le milieu naturel environnant.
- **Visite de Talmont** l'un des plus beaux villages de France en bord de mer.
- **Grottes de MATATA :** situées dans les falaises calcaires de Meschers.
- **Sans oublier :** tennis de table et baby-foot / Tournois sportifs / Course d'orientation / Loisirs créatifs et grands jeux.
- **Soirées thématiques** pour terminer de superbes journées.

Été 2018	Durée	Prix public	Prix collectivités
Du 07 au 20 juillet	14 j	1030 €	930 €
Du 19 au 31 juillet	13 j	980 €	880 €
Du 01 au 14 août	14 j	1030 €	930 €
Du 13 au 26 août	14 j	1030 €	930 €

Prix sans transport : - 50 €

www.campinglacledeschamps.fr

6 - 9 ans
10 - 13 ans



Coup de cœur

Les points forts du séjour :

- Proximité de la mer, rivière, lac et montagne.
- Région sud très ensoleillée.
- Presque toutes les activités sont réalisées sur place ou à proximité immédiate.
- Centre très agréable, fonctionnel et spacieux, exploité à l'année par AVP.
- Un autocar avec chauffeur à disposition du groupe durant tout le séjour.

Azur et Découverte

Var



A 1 heure des plages méditerranéennes (Fréjus, St Raphael), à proximité des Gorges du Verdon et à 45 km de Draguignan, le village La Roque Esclapon, à 960 m d'altitude, se situe au pied du mont Lachens, le plus haut sommet du Var.

Cadre de vie

Au calme et en pleine nature, notre centre « Les Blacouas » a été construit à partir d'une ancienne ferme du Haut Var. Les chambres de 4 à 6 lits sont toutes équipées de sanitaires (douches, lavabos et wc). Nombreuses salles d'activités, salle de spectacle, restaurant, infirmerie, de vastes espaces de jeux extérieurs, une ferme d'animation, dans cette propriété de 10 hectares entièrement clôturée. La nourriture est familiale, saine, abondante et variée - Des menus adaptés aux activités et préparés sur place par notre équipe de cuisine.

Activités

- **Parc acrobatique de La Moulière** : 7 parcours d'aventure - Parcours accrobranche proposant 87 ateliers originaux, l'une des plus grande tyroliennes de France (470 m, à 35 m du sol et 60 km/h), des hamacs, chevaux ou snowboards volants. Des sensations inoubliables alliant sport, nature et sensations.
- **Tir à l'arc** : tir sur cible, sur ballons, jeux et concours avec un animateur spécialisé. - **Astronomie** : au coucher du soleil, les jeunes apprendront à lire une carte du ciel pour une ballade dans les étoiles avec un spécialiste.
- **Safari guidé en calèche** : Avec des guides animaliers, les jeunes pourront approcher les bisons, les chevaux sauvages, les cerfs et bien d'autres espèces, en liberté ! - **La ferme du Var** : découverte des animaux de notre ferme - chèvres, canards, lapins, cochons, moutons, brebis, poules, vache, âne, poney... - 1 séance de découverte.
- **Sortie d'une journée au Marineland d'Antibes**. Spectacles et attractions aussi diverses que sensationnelles - Découverte des fascinants mammifères marins : dauphins, orques, otaries, phoques, manchots... - **Une journée à la mer sur la Côte d'Azur** : baignades à Fréjus ou Saint Raphael. - **Piscine de plein air chauffée** à La Roque Esclapon à 800 mètres du centre : 4 séances. - **Randonnée nature** sur les sentiers du Mont Lachens.
- **Découverte des Gorges du Verdon**. - **Bargème** : découverte et visite de ce village médiéval. - **Sans oublier** : Tennis de table et baby-foot / Tournois sportifs / Course d'orientation / loisirs créatifs, grands jeux. - **Soirées thématiques** pour terminer de superbes journées.



Cliquez sur le bouton
pour revenir au sommaire



Infos pratiques

- **Formalités** : Certificat médical autorisant la pratique des activités sportives indiquées.
- **Encadrement** : 1 directeur, 1 animateur pour 8 enfants dont 1 assistant sanitaire.
- **Transport inclus** : En car grand tourisme. Le transport s'entend au départ de la région Nord-Pas de Calais et région parisienne. Départs dans toute la France possibles selon le nombre d'inscrits (nous consulter). Possibilité de voyage en train (nous consulter). Gare la plus proche : Les Arcs Draguignan à 45 km. 1 autocar avec chauffeur sera à la disposition du groupe durant tout le séjour pour assurer les diverses sorties.

Été 2018	Durée	Prix public	Prix collectivités
Du 07 au 20 juillet	14 j	1070 €	970 €
Du 19 au 31 juillet	13j	1020 €	920 €
Du 01 au 14 août	14 j	1070 €	970 €
Du 13 au 26 août	14 j	1070 €	970 €

Prix sans transport : - 70 €

www.lesblacouas.fr

6 - 9 ans
10 - 13 ans



Coup de cœur

Les points forts du séjour :

- Séjour multi activités.
- Proximité des plages.
- Destination mer et soleil.
- Piscine sur place.
- Structure très agréable exploitée par AVP en constante évolution.
- Un autocar avec chauffeur à disposition du groupe durant tout le séjour.

Les P'tits Moussaillons

Charente Maritime



Arces sur Gironde, petit village du Sud-ouest de la France, offre un cadre magnifique ; un ensoleillement exceptionnel, entre l'océan et l'estuaire de la Gironde, au cœur des pins maritimes et des plages de sable fin, à 7 km de la mer et à 20 km de Royan.



Cliquez sur le bouton pour revenir au sommaire

Infos pratiques

- **Formalités :** Certificat médical autorisant la pratique des sports indiqués et certificat d'aptitude à la pratique des activités aquatiques et nautiques.
 - **Encadrement :** 1 directeur, 1 animateur pour 8 enfants dont 1 assistant sanitaire et 1 surveillant Baignade.
 - **Transport inclus :** En car grand tourisme. Le transport s'entend au départ de la région Nord-Pas de Calais et région parisienne. Départs dans toute la France possibles selon le nombre d'inscrits (nous consulter).
- Possibilité de voyage en train (nous consulter). Gare la plus Proche : Saintes à 30 km.
1 autocar avec chauffeur sera à la disposition du groupe durant tout le séjour pour assurer les diverses sorties.

Été 2018	Durée	Prix public	Prix collectifs
Du 07 au 20 juillet	14 j	1060 €	960 €
Du 19 au 31 juillet	13 j	1010 €	910 €
Du 01 au 14 août	14 j	1060 €	960 €
Du 13 au 26 août	14 j	1060 €	960 €

Prix sans transport : - 50 €

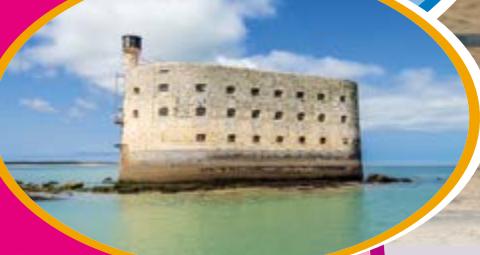
www.campinglacladeschamps.fr

Cadre de vie

Les jeunes sont hébergés dans 10 chalets spacieux de 6 places, tous équipés de sanitaires complets (douche, lavabo et wc). Le centre est composé d'une salle à manger (restauration sur place), 1 infirmerie, 1 chapiteau d'activités, grands espaces de jeux... Piscine privée sur place. La cuisine, l'entretien et le service sont assurés par des professionnels - Menus adaptés aux activités et préparés sur place par notre équipe de cuisine.

Activités

- **Char à voile :** 1 séance avec le club local de Saint Georges de Didonne - Sensations garanties.
- **Kayak rando :** 1 séance avec le club local de Meschers - Découverte de ce sport de rame en double ou en solo, simple d'utilisation.
- **Découverte de l'estuaire :** à bord d'un dériveur intégral de 8,5 m, organisé par l'école de voile locale de Meschers.
- **Bodyboard :** découverte des joies de la glisse sur les vagues - sensations garanties.
- **Pêche à pied :** découvrir la faune, la flore et différentes techniques de pêche locale sur l'estran (pointes de roche, bancs de sable, trou d'eau, baignes...), encadrement par un prestataire local.
- **Parcours accrobranches :** plusieurs ateliers répartis sur de nombreux parcours dans les pins maritimes avec vue sur la mer : tyroliennes géantes, ponts de singe, lianes... - **Tir à l'arc :** tir sur cible, sur ballons, jeux et concours avec un animateur spécialisé.
- **Fort Boyard :** départ de l'île d'Oléron, promenade en bateau jusqu'au fort.
- **Zoo de la Palmyre :** Une journée dans l'un des plus beaux zoos d'Europe. Rencontre avec 600 animaux venus de tous les continents : éléphants d'Asie, ours polaires, orangs-outans, petits pandas du Népal, guépards africains... Spectacle d'otaries et de perroquets.
- **Baignades et jeux nautiques** dans la piscine du centre. - **Baignades en mer** sur les plages de Meschers et St Georges de Didonne.
- **Randonnée nature** dans le milieu naturel environnant. - **Grottes de MATATA :** situées dans les falaises calcaires de Meschers.
- **Visite de Talmont** l'un des plus beaux villages de France en bord de mer. - **Sans oublier :** tennis de table et baby-foot / Tournois sportifs / Course d'orientation / Loisirs créatifs et grands jeux. - **Soirées thématiques** pour terminer de superbes journées.



Les points forts du séjour :

- Des activités riches en émotion dans des cadres exceptionnels.
- Dans les Gorges du Verdon.
- Proximité de la mer, rivière, lac et montagne.
- Région sud très ensoleillée.
- Un autocar avec chauffeur à disposition du groupe durant tout le séjour.

8 - 13 ans
14 - 17 ans

Passion d'Eaux Vives

Var



A 1 heure des plages méditerranéennes (Fréjus, St Raphael), à proximité des Gorges du Verdon et à 45 km de Draguignan, le village La Roque Esclapon, à 960 m d'altitude, se situe au pied du mont Lachens, le plus haut sommet du Var.

 Cliquez sur le bouton pour revenir au sommaire

Cadre de vie

Au calme et en pleine nature, notre centre « Les Blacouas » a été construit à partir d'une ancienne ferme du Haut Var. Les chambres de 4 à 6 lits sont toutes équipées de sanitaires (douches, lavabos et wc). Possibilité de loger, pour les plus âgés, sous bungalows toilés de 6 à 7 places, tous équipés de literie complète avec des sanitaires complets à proximité immédiate **et de bénéficier d'une réduction indiquée sous le tableau tarifaire.** Nombreuses salles d'activités, salle de spectacle, restaurant, infirmerie, de vastes espaces de jeux extérieurs, une ferme d'animation, dans cette propriété de 10 hectares entièrement clôturée. La nourriture est familiale, saine, abondante et variée - Des menus adaptés aux activités et préparés sur place par notre équipe de cuisine.

Activités

- **Rafting** : 1 demi-journée dans les Gorges du Verdon. Embarcation gonflable prévue pour 8 personnes + 1 guide diplômé d'état qui barre le bateau et donne ses instructions à l'équipage pour évoluer dans la rivière en toute sécurité.
- **Canyoning** : 1 demi-journée d'initiation encadrée par un moniteur diplômé d'Etat, dans le canyon du Haut-Jabron, lieu idéal pour une initiation comprenant toutes les facettes de l'activité (toboggans, rappel, sauts et main-courante).
- **Aqua Rando (Floating)** : 1 demi-journée pour se laisser flotter dans une grande rivière sauvage - Franchissement de petits rapides, sauts, escalade, tyrolienne se terminant dans l'eau, nager contre le courant pour rejoindre la berge...
- **VTC** : initiation et randonnées dans le milieu naturel environnant.
- **1 journée à la mer** : Fréjus, Cannes ou Saint Raphael. - **Piscine chauffée** de plein air à 800 mètres du centre : 3 sorties.
- **Lac de Castillon** : baignades, bateau à pédales et Visite de Castellane.
- **Randonnée nature** en moyenne montagne sur les sentiers du Mont Lachens.
- **Sans oublier** : Tennis de table et baby-foot / Course d'orientation / loisirs créatifs, grands jeux / Tournois sportifs : football, volleyball...
- **Soirées thématiques** pour terminer de superbes journées.



Infos pratiques

9

- **Impératifs** : Certificat médical autorisant la pratique des sports indiqués et certificat d'aptitude à la pratique de sports aquatiques et nautiques.
 - **Encadrement** : 1 directeur, 1 animateur pour 8 enfants dont 1 assistant sanitaire.
 - **Transport inclus** : En car grand tourisme. Le transport s'entend au départ de la région Nord-Pas de Calais et région parisienne. Départs dans toute la France possibles selon le nombre d'inscrits (nous consulter). Possibilité de voyage en train (nous consulter). Gare la plus proche : Les Arcs Draguignan à 45 km.
- 1 autocar avec chauffeur sera à la disposition du groupe durant tout le séjour pour assurer les diverses sorties.

Été 2018	Durée	Prix public	Prix collectivités
Du 01 au 07 juillet	7 j	645 €	545 €
Du 07 au 20 juillet	14 j	1115 €	1015 €
Du 19 au 31 juillet	13 j	1065 €	965 €
Du 01 au 14 août	14 j	1115 €	1015 €
Du 13 au 26 août	14 j	1115 €	1015 €

Prix sans transport : - 70 €

Prix avec hébergement sous tentes :

- 60 € (séjours de 13 et 14 jours) ; - 30 € (séjours de 7 jours)

www.lesblacouas.fr

14 - 17 ans



Nouveau programme



Les points forts du séjour :

- Programme d'activités varié.
- Proximité des plages.
- Destination mer et soleil.
- Piscine sur place.
- Structure très agréable exploitée par AVP en constante évolution.
- Un autocar avec chauffeur à disposition du groupe durant tout le séjour.



Charente maritime

Aqua Fun

Arces sur Gironde, petit village du Sud-ouest de la France, offre un cadre magnifique ; un ensoleillement exceptionnel, entre l'océan et l'estuaire de la Gironde, au cœur des pins maritimes et des plages de sable fin, à 7 km de la mer et à 20 km de Royan.

10 Infos pratiques

- **Formalités :** Certificat médical autorisant la pratique des sports indiqués et certificat d'aptitude à la pratique des activités aquatiques et nautiques.
- **Encadrement :** 1 directeur, 1 animateur pour 8 enfants dont 1 assistant sanitaire et 1 surveillant Baignade.
- **Transport inclus :** En car grand tourisme. Le transport s'entend au départ de la région Nord-Pas de Calais et région parisienne. Départs dans toute la France possibles selon le nombre d'inscrits (nous consulter). Possibilité de voyage en train (nous consulter). Gare la plus Proche : Saintes à 30 km. 1 autocar avec chauffeur sera à la disposition du groupe durant tout le séjour pour assurer les diverses sorties.

Été 2018	Durée	Prix public	Prix collectivités
Du 01 au 07 juillet	7 j	540 €	530 €
Du 07 au 20 juillet	14 j	1110 €	1010 €
Du 19 au 31 juillet	13 j	1060 €	960 €
Du 01 au 14 août	14 j	1110 €	1010 €
Du 13 au 26 août	14 j	1110 €	1010 €

Prix sans transport : - 50 €
 Prix avec hébergement sous tentes :
 - 60 € (séjours de 13 et 14 jours) ; - 30 € (séjours de 7 jours)

www.campingcladeschamps.fr

Cadre de vie

Les jeunes sont hébergés dans 10 chalets spacieux de 6 places, tous équipés de sanitaires complets (douche, lavabo et wc). Possibilité de loger, pour les plus âgés, dans des grandes tentes 3 à 4 places avec des sanitaires complets à proximité immédiate **et de bénéficier d'une réduction indiquée sous le tableau tarifaire.** Le centre est composé d'une salle à manger (restauration sur place), 1 infirmerie, 1 chapiteau d'activités, grands espaces de jeux... Piscine privée sur place. La cuisine, l'entretien et le service sont assurés par des professionnels - Menus adaptés aux activités et préparés sur place par notre équipe de cuisine.

Activités



- **Char à voile :** 2 séances avec le club local - Sensations garanties sur les grands espaces de la côte de Royan.
- **Catamaran :** 2 séances sur Cata (HC 15) - A la recherche de sensations fortes, perfectionnement aux techniques du catamaran plus sportif (vitesse, trapèze, randonnée), avec le club local de Meschers.
- **Téléski nautique de Saujon :** Le Kneeboard (planche où l'on est à genoux) permet aux jeunes débutants de se familiariser avec le téléski, d'appréhender facilement le départ et les trajectoires dans les virages. Pour les confirmés, ski nautique et Wakeboard - Une séance d'une heure. - **Parcours accrobranches :** plusieurs ateliers répartis sur de nombreux parcours dans les pins maritimes avec vue sur la mer : tyroliennes géantes, ponts de singe, lianes... - **Fort Boyard :** départ de l'île d'Oléron, promenade en bateau jusqu'au fort. - **Tir à l'arc :** tir sur cible, sur ballons, jeux et concours avec un animateur spécialisé.
- **Zoo de la Palmyre :** Une journée dans l'un des plus beaux zoos d'Europe. Rencontre avec 600 animaux venus de tous les continents : éléphants d'Asie, ours polaires, orangs-outans, petits pandas du Népal, guépards africains... Spectacle d'otaries et de perroquets.
- **Baignades et jeux nautiques** dans la piscine du centre. - **Baignades en mer** sur les plages de Meschers et Royan.
- **Grottes de MATATA,** situées dans les falaises calcaires de Meschers. - **Visite de Talmont** l'un des plus beaux villages de France en bord de mer.
- **Randonnée nature** dans le milieu naturel environnant. - **Sans oublier :** tennis de table et baby-foot / Tournois sportifs / Course d'orientation / Badminton / Loisirs créatifs et grands jeux... - **Soirées thématiques** pour terminer de superbes journées

Cliquez sur le bouton pour revenir au sommaire



Petit prix

Les points forts du séjour :

- Proximité de la mer, rivière, lac et montagne.
- Région sud très ensoleillée.
- Presque toutes les activités sont réalisées sur place ou à proximité immédiate.
- Centre très agréable, fonctionnel et spacieux, exploité à l'année par AVP.
- Un autocar avec chauffeur à disposition du groupe durant tout le séjour.



Azur, Fun et Nature



A 1 heure des plages méditerranéennes (Fréjus, St Raphael), à proximité des Gorges du Verdon et à 45 km de Draguignan, le village La Roque Esclapon, à 960 m d'altitude, se situe au pied du mont Lachens, le plus haut sommet du Var.

Cadre de vie

Au calme et en pleine nature, notre centre « Les Blacouas » a été construit à partir d'une ancienne ferme du Haut Var. Les chambres de 4 à 6 lits sont toutes équipées de sanitaires (douches, lavabos et wc). Possibilité de loger, pour les plus âgés, sous bungalows toilés de 6 à 7 places, tous équipés de literie complète avec des sanitaires complets à proximité immédiate **et de bénéficier d'une réduction indiquée sous le tableau tarifaire.**

Nombreuses salles d'activités, salle de spectacle, restaurant, infirmerie, de vastes espaces de jeux extérieurs, une ferme d'animation, dans cette propriété de 10 hectares entièrement clôturée. La nourriture est familiale, saine, abondante et variée - Des menus adaptés aux activités et préparés sur place par notre équipe de cuisine.

Activités

- **Parc acrobatique de La Moulière** : 7 parcours d'aventure - Parcours accrobranche proposant 87 ateliers originaux, l'une des plus grande tyroliennes de France (470 m, à 35 m du sol et 60 km/h), des hamacs, chevaux ou snowboards volants. Des sensations inoubliables alliant sport, nature et sensations.
- **Tir à l'arc** : tir sur cible, sur ballons, jeux et concours avec un animateur spécialisé.
- **Skate** : Encadré par des animateurs adeptes de ces sports, pour améliorer le style et pratiquer de nouveaux tricks encore plus fun ! Sorties sur les skateparks de Draguignan et Fréjus. - **VTC** : initiation et randonnées dans le milieu naturel environnant.
- **Une journée à la mer** sur la Côte d'Azur : baignade à Fréjus ou Saint Raphael.
- **Piscine de plein air** chauffée à La Roque Esclapon à 800 mètres du centre : 4 séances.
- **Lac de Castillon** : baignades, bateau à pédales et Visite de Castellane. - **Randonnée nature** sur les sentiers du Mont Lachens.
- **Découverte des Gorges du Verdon**. - **Bargème** : découverte et visite de ce village médiéval.
- **Sans oublier** : Tennis de table et baby-foot / Tournois sportifs / Course d'orientation / loisirs créatifs, grands jeux.
- **Soirées thématiques** pour terminer de superbes journées.

Cliquez sur le bouton pour revenir au sommaire



Infos pratiques

- **Formalités** : Certificat médical autorisant la pratique des activités sportives indiquées.
 - **Encadrement** : 1 directeur, 1 animateur pour 8 enfants dont 1 assistant sanitaire.
 - **Transport inclus** : En car grand tourisme. Le transport s'entend au départ de la région Nord-Pas de Calais et région parisienne. Départs dans toute la France possibles selon le nombre d'inscrits (nous consulter). Possibilité de voyage en train (nous consulter). Gare la plus proche : Les Arcs Draguignan à 45 km.
- 1 autocar avec chauffeur sera à la disposition du groupe durant tout le séjour pour assurer les diverses sorties.

Été 2018	Durée	Prix public	Prix collectivités
Du 01 au 07 juillet	7 j	595€	495 €
Du 07 au 20 juillet	14 j	1015€	915 €
Du 19 au 31 juillet	13 j	965€	865 €
Du 01 au 14 août	14 j	1015€	915 €
Du 13 au 26 août	14 j	1015€	915 €

Prix sans transport : - 70 €

Prix avec hébergement sous tentes :

- 60 € (séjours de 13 et 14 jours) ; - 30 € (séjours de 7 jours)

14 - 17 ans



Nouveau programme



Les points forts du séjour :

- Activités nautiques liées à la découverte de cette région.
- Proximité des plages.
- Destination mer et soleil.
- Piscine sur place.
- Structure très agréable exploitée par AVP en constante évolution.
- Un autocar avec chauffeur à disposition du groupe durant tout le séjour.



Cap Océan

Charente maritime

Arces sur Gironde, petit village du Sud-ouest de la France, offre un cadre magnifique ; un ensoleillement exceptionnel, entre l'océan et l'estuaire de la Gironde, au cœur des pins maritimes et des plages de sable fin, à 7 km de la mer et à 20 km de Royan.

12
Infos pratiques

- **Formalités :** Certificat médical autorisant la pratique des sports indiqués et certificat d'aptitude à la pratique des activités aquatiques et nautiques.
- **Encadrement :** 1 directeur, 1 animateur pour 8 enfants dont 1 assistant sanitaire et 1 surveillant Baignade.
- **Transport inclus :** En car grand tourisme. Le transport s'entend au départ de la région Nord-Pas de Calais et région parisienne. Départs dans toute la France possibles selon le nombre d'inscrits (nous consulter). Possibilité de voyage en train (nous consulter). Gare la plus proche : Saintes à 30 km. 1 autocar avec chauffeur sera à la disposition du groupe durant tout le séjour pour assurer les diverses sorties.

Cadre de vie

Les jeunes sont hébergés dans 10 chalets spacieux de 6 places, tous équipés de sanitaires complets (douche, lavabo et wc). Les plus âgés sont logés dans des grandes tentes 2 places avec des sanitaires complets à proximité immédiate.

Possibilité de louer, pour les plus âgés, dans des grandes tentes 3 à 4 places avec des sanitaires complets à proximité immédiate **et de bénéficier d'une réduction indiquée sous le tableau tarifaire.**



Le centre est composé d'une salle à manger (restauration sur place), 1 infirmerie, 1 chapiteau d'activités, grands espaces de jeux... Piscine privée sur place. La cuisine, l'entretien et le service sont assurés par des professionnels - Menus adaptés aux activités et préparés sur place par notre équipe de cuisine.

Activités

- **Catamaran :** 2 séances sur Cata Ados (HC 15) – A la recherche de sensations fortes, perfectionnement aux techniques du catamaran plus sportif (vitesse, trapèze, randonnée), avec le club local de Meschers.
- **Paddle :** 1 séance avec le club local de Meschers – Pratiquer un sport de glisse complet à portée de tous par mer calme, dans des zones abritées (criques, grottes, falaises, conches...).
- **Kayak rando :** 1 séance avec le club local de Meschers – Découverte de ce sport de rame en double ou en solo, simple d'utilisation.
- **Fort Boyard :** départ de l'île d'Oléron, promenade en bateau jusqu'au fort.
- **Parcours accrobranches :** plusieurs ateliers répartis sur de nombreux parcours dans les pins maritimes avec vue sur la mer : tyroliennes géantes, ponts de singe, lianes... - **Tir à l'arc :** tir sur cible, sur ballons, jeux et concours avec un animateur spécialisé.
- **Zoo de la Palmyre :** Une journée dans l'un des plus beaux zoos d'Europe. Rencontre avec 600 animaux venus de tous les continents : éléphants d'Asie, ours polaires, orangs-outans, petits pandas du Népal, guépards africains... Spectacle d'otaries et de perroquets.
- **Baignades et jeux nautiques** dans la piscine du centre. - **Baignades en mer** sur les plages de Meschers et Royan. - **Grottes de MATATA**, situées dans les falaises calcaires de Meschers. - **Visite de Talmont** l'un des plus beaux villages de France en bord de mer.
- **Randonnée nature** dans le milieu naturel environnant. - **Sans oublier :** tennis de table et baby-foot / Tournois sportifs / Course d'orientation / Badminton / Loisirs créatifs et grands jeux... - **Soirées thématiques** pour terminer de superbes journées.

 Cliquez sur le bouton pour revenir au sommaire

Été 2018	Durée	Prix public	Prix collectivités
Du 01 au 07 juillet	7 j	625€	525 €
Du 07 au 20 juillet	14 j	1095€	995 €
Du 19 au 31 juillet	13 j	1045€	945 €
Du 01 au 14 août	14 j	1095€	995 €
Du 13 au 26 août	14 j	1095€	995 €

Prix sans transport : - 50 €
 Prix avec hébergement sous tentes :
 - 60 € (séjours de 13 et 14 jours) ; - 30 € (séjours de 7 jours)

Les points forts du séjour :

- Des activités riches en émotion dans des cadres très sauvages.
- Découverte des Gorges du Verdon.
- Proximité de la mer, lac et montagne.
- Région sud très ensoleillée.
- Un autocar avec chauffeur à disposition du groupe durant tout le séjour.



Nouveau programme



13

Verdon Passion



A 1 heure des plages méditerranéennes (Fréjus, St Raphael), à proximité des Gorges du Verdon et à 45 km de Draguignan, le village La Roque Esclapon, à 960 m d'altitude, se situe au pied du mont Lachens, le plus haut sommet du Var.



Cliquez sur le bouton pour revenir au sommaire

Cadre de vie

Au calme et en pleine nature, notre centre « Les Blacouas » a été construit à partir d'une ancienne ferme du Haut Var. Les chambres de 4 à 6 lits sont toutes équipées de sanitaires (douches, lavabos et wc). Possibilité de loger, pour les plus âgés, dans des grandes tentes 3 à 4 places avec des sanitaires complets à proximité immédiate **et de bénéficier d'une réduction indiquée sous le tableau tarifaire.**

Nombreuses salles d'activités, salle de spectacle, restaurant, infirmerie, de vastes espaces de jeux extérieurs, une ferme d'animation, dans cette propriété de 10 hectares entièrement clôturée. La nourriture est familiale, saine, abondante et variée - Des menus adaptés aux activités et préparés sur place par notre équipe de cuisine.

Activités

- **Escalade** : 2 demi-journées dans les Gorges du Verdon. Grimper et descendre en rappel sur une jolie falaise en bordure de rivière, pour apprendre à « maîtriser le vide » et réussir à graver la paroi.
- **Parc acrobatique** de La Moulière : 7 parcours d'aventure – Parcours accrobranche proposant 87 ateliers originaux, l'une des plus grande tyroliennes de France (470 m, à 35 m du sol et 60 km/h), des hamacs, chevaux ou snowboards volants. Des sensations inoubliables alliant sport, nature et sensations. - **Tir à l'arc** : tir sur cible, sur ballons, jeux et concours avec un animateur spécialisé. - **VTC** : initiation et randonnées dans le milieu naturel environnant (matériel sur place). - **La ferme du Var** : découverte des animaux de notre ferme - chèvres, canards, lapins, cochons, moutons, brebis, poules, vache, âne, poney – 1 séance découverte. - **Sortie d'une journée** au Marineland d'Antibes. Spectacles et attractions aussi diverses que sensationnelles - Découverte des fascinants mammifères marins : dauphins, orques, otaries, phoques, manchots...
- **Une journée à la mer** sur la Côte d'Azur : baignade à Fréjus ou Saint Raphael. - **Piscine chauffée** de plein air à 800 mètres du centre : 3 sorties.
- **Lac de Castellon** : baignades et Visite de Castellane. - **Randonnée nature** en moyenne montagne sur les sentiers du Mont Lachens.
- **Sans oublier** : Tennis de table et baby-foot / Course d'orientation / loisirs créatifs, grands jeux / Tournois sportifs : football, volleyball...
- **Soirées thématiques** pour terminer de superbes journées.



Infos pratiques

- **Formalités** : Certificat médical autorisant la pratique des activités sportives indiquées.
- **Encadrement** : 1 directeur, 1 animateur pour 8 enfants dont 1 assistant sanitaire.
- **Transport inclus** : En car grand tourisme. Le transport s'entend au départ de la région Nord-Pas de Calais et région parisienne. Départs dans toute la France possibles selon le nombre d'inscrits (nous consulter). Possibilité de voyage en train (nous consulter). Gare la plus proche : Les Arcs Draguignan à 45 km.
1 autocar avec chauffeur sera à la disposition du groupe durant tout le séjour pour assurer les diverses sorties.

Été 2018	Durée	Prix public	Prix collectivités
Du 01 au 07 juillet	7 j	645 €	545 €
Du 07 au 20 juillet	14 j	1115 €	1015 €
Du 19 au 31 juillet	13 j	1065 €	965 €
Du 01 au 14 août	14 j	1115 €	1015 €
Du 13 au 26 août	14 j	1115 €	1015 €

Prix sans transport : - 70 €
Prix avec hébergement sous tentes :
- 60 € (séjours de 13 et 14 jours) ; - 30 € (séjours de 7 jours)

12 - 17 ans
48 jeunes



Les points forts du séjour :

- Un séjour riche en excursions, découvertes, visites et activités ludiques.
- Camping avec piscine et accès direct à la plage.
- Météo exceptionnelle.
- Un tarif plus que raisonnable.

Costa Brava

De l'autre côté des Pyrénées, au pays des Conquistadores et du soleil méditerranéen, vous attendent des vacances inoubliables dans la splendide région de la Costa Brava, à proximité de Barcelone. Une station balnéaire jeune et vivante, le soleil, la plage et la mer. Un séjour aux multiples facettes, culturelles et sportives, auquel l'équipe d'animation vous convie.

14

Infos pratiques

- **Formalités et informations :** Carte d'identité ou passeport en cours de validité.
Carte européenne d'assurance maladie.
Certificat médical autorisant la pratique des sports individuels et certificat d'aptitude à la pratique des activités aquatiques et nautiques.
Devise locale : l'euro.
- **Encadrement :** 1 directeur, 6 animateurs dont 1 assistant sanitaire et 2 surveillants de baignade.
- **Transport inclus :** En car grand tourisme. Le transport s'entend au départ de la région Nord-Pas de Calais et région parisienne. Départs dans toute la France possibles selon le nombre d'inscrits (nous consulter).
Autocar privé sur place pour assurer tous les transferts.

Cadre de vie

Le camping, est situé à proximité des plages dans un environnement privilégié. Il est équipé d'une magnifique piscine.

Restauration

Nous participerons tous aux achats, à la préparation des repas (en collaboration avec l'aide cuisinier) ainsi qu'aux tâches quotidiennes dans une ambiance conviviale.



Cliquez sur le bouton
pour revenir au sommaire

Espagne



Activités

- 2 journées découvertes à **Barcelone**, capitale culturelle du pays catalan avec de nombreux lieux atypiques : la **Sagrada Família**, la Pedrera, la Casa Balto, **le parc Guël**, mais aussi **les Ramblas**, **le Nou Camp**.
- Visite du stade du Barça ou séance de bouée tractée : au choix.
- 1 journée découverte de **Sitges**, une des plus belles stations balnéaires de la Costa Brava.
- 1 journée au **parc aquatique de Port Aventura** : rafting sur El Torrente ou glissades sur les toboggans d'« El Tifón », etc...
- 1 journée au **parc d'attractions de Port Aventura** : laissons-nous emporter par les décors alliant exotisme et traditions. De la Chine impériale au Far West en passant par la jungle Polynésienne avec une halte chez les grands Aztèques avant de retrouver les scènes pittoresques méditerranéennes : émotions et sensations fortes garanties. *C'est quand même le plus grand parc d'attractions d'Europe!*
- **Baignades** à la mer et à la piscine du camping.
- Animations et veillées mises en place par l'équipe d'animation AVP Voyages Jeunes.

Été 2018	Durée	Prix public	Prix collectivités
Du 19 au 31 juillet	13 j	1 095 €	995 €
Du 02 au 14 août	13 j	1 095 €	995 €

12 - 14 ans
15 - 17 ans
36 jeunes

Les points forts du séjour :

- Voyage en avion et car sur place.
- Logement en hôtel avec piscine.
- Station balnéaire de renommée.
- Météo exceptionnelle.

Chypre - Nage en eaux Turquoise

Chypre, une des îles les plus ensoleillées de la méditerranée, à la limite du Moyen-Orient. A 75 km de l'aéroport de Larnaka, la ville de Limassol offre un visage à la fois moderne et ancien, grâce aux différents styles de cette station balnéaire. Le groupe pourra y découvrir une multitude de trésors culturels, sportifs et architecturaux.

Cadre de vie

Notre hôtel se trouve à 10 minutes à pied du centre-ville de Limassol et à 5 minutes de la première plage de sable fin. Ce magnifique petit hôtel dispose d'appartements spacieux et confortables pour 4 personnes avec tout le confort (salle de bain - kitchenette avec réfrigérateur - climatisation). Piscine et grandes salles de conférence ou les jeunes passeront leurs soirées, accompagnés par leurs animateurs. Correspondant local 24h/24.

Restauration

Formule ½ pension au sein de l'hôtel : Petit déjeuner, goûter et dîner.
Déjeuner au restaurant ou panier repas pour les sorties à la journée.

Activités

- **Activités nautiques et sportives** : bouée, banane, bateau à pédales, volley-ball, basket-ball, beach-volley.
- **1/2 journée à Waterpark** : toboggans et jeux de glissades sur la mer.
- **Baignades** en mer et dans la piscine de notre hôtel.
- 1 journée à la **découverte de Paphos** avec déjeuner dans un restaurant du petit port de plaisance et baignade sur l'une des plus belles plages de la ville.
- 1/2 journée de **visite de Limassol** : découverte de la vieille ville au style à la fois moderne et byzantin, visite du château et du musée médiéval de Chypre.
- **1 journée complète dans un parc aquatique** (plus de 30 attractions).
- **Rendez-vous avec les poissons** : 1 excursion en bateau avec repas et baignade dans les eaux bleu turquoise.
- Découverte **des montagnes du Troodos** sous forme de randonnée.
- Animations et veillées mises en place par l'équipe d'animation AVP Voyages Jeunes.

Cliquez sur le bouton
pour revenir au sommaire

Chypre



15

Infos pratiques

- **Formalités et informations** : Carte d'identité ou passeport en cours de validité.
Carte européenne d'assurance maladie.
Certificat médical autorisant la pratique des sports indiqués et certificat d'aptitude à la pratique des activités aquatiques et nautiques.
Devise locale : l'euro.
- **Encadrement** : 1 directeur, 4 animateurs dont 1 assistant sanitaire.
- **Transport inclus** : En Avion de Paris à Larnaca (Air France, Aegean Airlines ou Cyprus Airways, Jetairfly).
Autocar privé sur place pour assurer tous les transferts.

Été 2018	Durée	Prix public	Prix groupes
Du 20 au 31 juillet	12 j	1 790 €	1 690 €

Dates pouvant être flexibles selon les vols.



Notre atout

La qualité des centres de vacances que l'agence exploite, et exclusivement dédiés aux activités de tourisme. Tous sont pensés et aménagés pour recevoir des enfants ou adolescents dans le cadre de leurs vacances. Ils sont agréés par le Ministère de la Cohésion Sociale. Ainsi nous refusons d'accueillir les jeunes dans des établissements scolaires : Vacances et dépaysement obligent.

Réunions d'information d'avant séjour

A la demande d'une collectivité, nous pouvons organiser une réunion d'information. Celle-ci permet de découvrir, une présentation imagée du centre, ainsi que les activités pratiquées. C'est également l'occasion de rencontrer les membres de notre équipe et d'avoir des réponses directes à vos questions.

Des nouvelles pendant le séjour

Le Blog AVP Voyages jeunes :

Toutes les infos du séjour (photos, activités, potins...) sur le blog sécurisé et régulièrement mis à jour par notre directeur.

Par téléphone : pendant le séjour, nos équipes sont en contact 24h/24 avec l'agence. Par ailleurs, tous nos centres sont joignables par téléphone. L'équipe du séjour propose une permanence téléphonique afin de faciliter ces contacts de « vive voix ».

Par la messagerie Direct Parents

Un message sera déposé à l'arrivée du groupe.

Par courrier : les jeunes sont invités à écrire à leurs parents pendant le séjour et nous invitons les familles à faire de même : c'est un soutien moral important.

Par mail : Sur certains centres, il est également possible de rester en contact avec votre enfant par le biais d'internet. Mise en place également d'un blog avec des photos sur certains centres.

Le départ

Une quinzaine de jours avant le départ, nous faisons parvenir la convocation fixant le lieu et l'heure du départ, les modalités de retour, les coordonnées du centre, un courrier personnalisé du directeur du séjour et quelques précisions techniques.

Pour chaque voyage, un « responsable de convoi », à votre écoute, donne les informations de dernière minute.

Nous soulignons l'importance de votre ponctualité le jour du départ. Les retardataires s'exposent à rejoindre le centre par leurs propres moyens et sans aucun remboursement.

La restauration

Nous nous engageons à fournir des menus équilibrés (4 repas par jour : petit-déjeuner, déjeuner, goûter et dîner). Pour les séjours à l'étranger, les repas peuvent être pris à l'hôtel ou au restaurant. Pour les régimes particuliers, l'indiquer dans le dossier d'inscription.

L'encadrement : des équipes expérimentées

Les équipes pédagogiques répondent aux normes fixées par la réglementation en vigueur. Elles partagent et acceptent nos exigences éducatives.

Les séjours sont encadrés par un directeur diplômé (B.A.F.D, en cours de formation ou équivalence), un directeur adjoint (sur la plupart des centres), un animateur pour 8 à 10 jeunes et un assistant sanitaire.

Les animateurs sont âgés d'au moins 18 ans (21 ans pour les séjours adolescents). Pour tous les membres des équipes, la vérification des extraits de casier judiciaire et de la liste des personnes interdites d'exercer auprès du Ministère de la Cohésion Sociale est assurée avant validation du contrat de travail.

Activités : la qualité, la sécurité et la transparence

Chaque activité spécifique indiquée dans la brochure sera réalisée. Elle se fera toujours sous l'égide d'un spécialiste diplômé ou par l'intermédiaire d'un prestataire sélectionné pour son sérieux, sa rigueur et sa pédagogie. Si, pour des raisons majeures, une activité ne pouvait se réaliser, elle serait, dans la mesure du possible, remplacée et les clients en seraient prévenus.

Des soirées thématiques sont organisées chaque soir dans tous les centres. Enfin, il appartient au directeur d'organiser des temps libres, des moments de détente, des réveils individualisés, des petits déjeuners échelonnés... correspondant aux besoins et au rythme de chacun.

Il appartient à tous – équipe pédagogique, personnel de service, prestataires – de veiller à la sécurité des enfants et de l'assurer en toutes circonstances, en respectant la législation en vigueur.

Suivi médical et frais médicaux

Le suivi médical des participants (traitement, petits bobos) est assuré par un assistant sanitaire diplômé du PSC1 (prévention et secours civiques de niveau 1) ou d'un diplôme supérieur. La fiche sanitaire de liaison, dûment signée, doit être complétée le plus précisément possible en y indiquant tout traitement ou régime particulier et d'établir une liste détaillée des aliments interdits en cas d'allergie alimentaire. Il est impératif d'informer le directeur du centre, par courrier, par téléphone, par l'intermédiaire du chef de convoi, de tout traitement, de tout régime d'un enfant, afin d'exercer un suivi sérieux et efficace pendant la durée du séjour.

Si l'enfant suit un traitement médical, l'ordonnance médicale et les médicaments dans leur emballage d'origine (avec la notice jointe) doivent être marqués au nom de l'enfant et remis au responsable de convoi. Ces traitements sont conservés dans l'infirmerie et administrés par l'assistant sanitaire en temps voulu.

Dès qu'un moindre doute subsiste sur l'état de santé d'un enfant, il est fait appel au médecin et les parents sont prévenus systématiquement par le directeur du séjour.

L'agence fera l'avance des frais médicaux. Les clients devront rembourser l'agence dès réception des feuilles de soins en fin de séjour.

Linge

Un trousseau type personnalisé par séjour (disponible sur notre site Internet) est remis lors de l'inscription afin de préparer au mieux la valise de votre enfant. Il est donné à titre informatif. Les vêtements doivent être marqués au nom du participant. Aucun remboursement ne sera effectué en cas de perte ou de dégradation de vêtements.

Malgré l'attention de nos équipes, il peut arriver que des affaires se perdent. Le maximum est fait pour restituer les objets retrouvés, dans la mesure où il nous est possible d'identifier le propriétaire.

Objets de valeur

Nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, de vol ou de dégradation des objets tels que baladeurs, CD, lecteurs MP3, appareil photos numérique, téléphones portables, consoles de jeux, bijoux,

vêtements de valeur. Ni l'assurance, ni l'Agence, ne pourront être tenus responsables et aucun remboursement ne sera fait.

Argent de poche

Les 6-12 ans le remettront au chef de convoi dans une enveloppe sur laquelle vous aurez noté son nom, ainsi que la somme confiée. Un récapitulatif des dépenses vous sera remis à la fin du séjour. Les plus grands le géreront eux-mêmes. Les séjours étant « tout compris », une somme maximale de 30 € pour les enfants, de 60 € pour les adolescents qui partent en France et 100 € pour les séjours à l'étranger semble suffisante.

Le téléphone portable

Nous ne pouvons plus interdire le téléphone portable dans nos séjours. **Néanmoins il reste fortement déconseillé pour les petits (- de 12 ans).** Les participants pourront l'utiliser à des moments et en des lieux précis.

Cependant l'Agence ne peut être tenue pour responsable de la perte, du vol ou du nombre important d'appels passés par le jeune ou des tiers.

Règles de vie

Tout est mis en œuvre pour que les vacances de chacun soient réussies et pour que le comportement des uns ne nuise pas aux autres, d'où l'importance d'adhérer à certaines règles de vie :

Nos centres sont mixtes : les garçons et les filles sont accueillis dans des chambres ou tentes séparées.

Nos centres sont non-fumeurs. Seuls les jeunes de + de 16 ans, munis d'une autorisation signée par les parents, pourront fumer à des moments et en des lieux précis.

Aucune boisson alcoolisée n'est servie dans les centres. **L'introduction ou l'usage de substances illicites sont formellement interdits et entraînent un renvoi immédiat.**

L'inscription sur un séjour vaut adhésion complète au règlement intérieur.

Rapatriement disciplinaire

Les manquements graves aux consignes de sécurité et au règlement intérieur, les actes de malveillance, les violences physiques et verbales, les dégradations volontaires, la détention d'objets dangereux, de substances interdites, le refus de toute autorité entraîneront systématiquement l'exclusion du séjour. La décision du renvoi sera prise par le directeur du séjour avec l'accord de l'Agence en tenant informé les parents et le client (Mairies, collectivités, comités d'entreprises...). Dans ce cas, les frais de rapatriement, ainsi que ceux de l'accompagnateur, si besoin, sont à la charge des parents ou du responsable légal.

Questionnaire de satisfaction

A l'issue des séjours, nous vous retournerons un questionnaire de satisfaction. Ce document est fortement utile pour améliorer la qualité de nos prestations et donc le service que nous vous devons.

Le bilan

A la demande d'une collectivité, nous organisons une réunion d'information pour faire ensemble le bilan.

Nous pouvons également, sur votre demande, vous faire parvenir un bilan écrit du directeur du séjour et vous faire parvenir un cd photo.

Les voyages et transferts



Cliquez sur le bouton
pour revenir au sommaire

Tous nos séjours sont préparés des mois à l'avance... Cette anticipation nous permet de réserver les meilleurs hébergements ainsi que les activités phares. Tout est rigoureusement planifié et contrôlé pour proposer des vacances conformes à nos engagements dans des conditions de sécurité irréprochables. Aucune place n'est laissée à l'improvisation.

Chez AVP Voyages Jeunes, nos engagements sont les suivants :

- Un encadrement assuré par une équipe dynamique et expérimentée dans les séjours étrangers (âge minimum des encadrants : 21 ans) ainsi qu'un correspondant local du 1er au dernier jour.
- Des transports aériens assurés par des compagnies respectant les conventions européennes et internationales (en privilégiant les vols réguliers).
- Des hébergements en auberge ou en hôtel sont proposés dans la plupart des séjours. Ils sont sélectionnés pour leur confort et leur capacité à accueillir des groupes et ont reçu notre label après visite. Les repas sont ainsi pris dans l'hôtel ou au restaurant ce qui permet au jeune de découvrir la cuisine locale.
- Des visites culturelles, avec participation aux animations locales, ainsi que des activités sportives en lien avec le pays visité. Le tout encadré par des animateurs bilingues.

Les moyens de communication

Une ou deux adresses seront transmises, mais attention à la lenteur des services postaux internationaux !

Un téléphone portable est remis au Directeur du séjour pour assurer la communication avec l'Agence.

Les formalités

- Pour les pays de l'Union Européenne : chaque participant doit être muni soit de la carte nationale d'identité en cours de validité, soit d'un passeport en cours de validité.
- Pour les autres pays : le passeport est obligatoire.

Frais médicaux

- Afin d'éviter l'avance des frais médicaux sur place, il est demandé de fournir au jeune la carte européenne d'assurance maladie à retirer à la CPAM. La demande doit être faite au moins 1 mois avant le début du séjour.
- Les ressortissants étrangers doivent se renseigner quant aux formalités administratives à effectuer auprès de leur ambassade.

Nous vous informons que les séjours figurant dans ce catalogue ne sont qu'un échantillon : vous pourrez retrouver l'intégralité de nos séjours et destinations sur notre site internet :

www.voyages-jeunes-avp.com

Les voyages s'effectuent principalement en car grand tourisme (prestation déjà incluse dans les tarifs de nos séjours). Nous privilégions ce mode de transport notamment en raison des conditions d'organisation imposées par la SNCF (changement de train, horaires inadaptés et transmis très tardivement, tarifs élevés, répartition des participants dans des voitures différentes...).

Le départ se fait de la grande région Nord de la France ou de la région parisienne mais d'autres possibilités peuvent être étudiées selon le nombre de participants (nous contacter).

Nous pouvons également organiser des transferts en train pour récupérer l'autocar.

Pour chaque voyage, un chef de convoi est désigné pour assurer la liaison avec vous, parents ou responsable de collectivité, et le siège de l'Agence qui assure une permanence téléphonique jusqu'à l'arrivée des jeunes sur le centre, de jour comme de nuit.

• **Les voyages en autocar** : Ils sont soumis au strict respect de la réglementation européenne en matière de transport de personnes (temps de conduite ; temps de repos ; sécurité). Ces voyages font l'objet de cahiers des charges précis imposés aux autocaristes qui signent une charte de qualité avec l'Agence.

La compagnie de transport l'Oiseau Bleu, faisant partie intégrante de notre groupe, assurera tous les transferts.

Taux d'encadrement pendant le transfert en car : un animateur minimum pour 12 enfants.

• **Les voyages en train** : Nous pouvons assurer le voyage en train pour la plupart des séjours. Ils sont soumis aux conditions tarifaires et de sécurité pratiquées par la SNCF. Le supplément afférent à cette demande vous sera communiqué sur simple demande.

Taux d'encadrement pendant le transfert en train : un animateur minimum pour 8 jeunes.

• **Les voyages en avion** : Nous utilisons les transports aériens assurés par les compagnies respectant les conventions européennes et internationales, en privilégiant les vols réguliers. Les inscriptions définitives comportant les noms et prénoms exacts des participants doivent nous parvenir au minimum un mois (voire deux) avant la date de départ selon le séjour. Passé ce délai, il nous est impossible de procéder à des changements. L'Agence s'engage à transmettre une liste de trois compagnies aériennes où figure celle à laquelle elle aura recours. Si tel n'était pas le cas, elle s'engage à accepter la résiliation et rembourser sans pénalités les sommes déjà versées.

Taux d'encadrement pendant le transfert en avion : un animateur minimum pour 12 jeunes.

L'Agence ne saurait en aucun cas être rendue responsable des modifications de voyage imposées par le transporteur (SNCF, compagnie aérienne, autocariste ou compagnie maritime) ou des désagréments causés du seul fait de ce dernier.

Pour tout voyage, il est recommandé aux familles de limiter en volume et en nombre les bagages des enfants. En fonction des horaires du voyage, chaque participant devra être muni d'un panier repas»).

**NOUS SOUHAITONS UN AGREABLE SEJOUR A VOTRE ENFANT
ET NOUS RESTONS A VOTRE ECOUTE**



Inscription :

Pour une inscription individuelle : Elle peut se faire par téléphone et sera confirmée dès réception d'un acompte de 40% du montant du séjour.

Pour les groupes (CE, CAF, Mairies, Collectivités diverses...)

- Sélectionnez dans notre programme le ou les séjours que vous désirez proposer aux familles

- Demandez-nous d'étudier vos projets et de vous proposer des séjours spécifiques.

Nous fixons avec vous les dates butoir et garantissons les places, pendant toute la durée de votre campagne d'inscription. Nous vous demandons d'être le plus « prévisionnel » possible dans les prises d'options. Celles-ci doivent nous être confirmées par écrit en précisant la date de clôture des inscriptions.

Documents obligatoires pour l'inscription

Dès l'inscription ou la demande d'options, un dossier d'inscription complet est envoyé pour chaque enfant. Les documents ci-après sont à renvoyer à l'Agence dans les meilleurs délais :

- **Le dossier d'inscription complet et signé (renseignements d'ordre sanitaire, règlement intérieur).**
- **La photocopie du carnet de vaccination (les vaccins obligatoires doivent être à jour).**
- **Le certificat médical de non contre-indication aux activités pratiquées pendant le séjour.**
- **Le certificat d'aptitude à la pratique des activités aquatiques et nautiques (pour les centres concernés).**

Conditions de règlement

40% à l'inscription

30% 2 mois avant le départ

30% le solde, 3 semaines avant le départ. Une facture sera adressée en début de séjour.

Conditions d'annulation

Du fait de l'Agence

L'Agence peut être amenée à fermer ou à supprimer un séjour pour des raisons de force majeure et indépendantes de sa volonté. Le séjour peut également être annulé, au plus tard un mois avant la date de départ, par manque d'inscriptions nécessaires à sa réalisation. L'organisation du séjour est assurée pour un minimum de 30 ou 40 participants (selon le type de séjour). Dans tous les cas, l'Agence s'engage à satisfaire, dans d'autres lieux et dans des conditions similaires, les participants inscrits. Dans le cas contraire, les sommes versées seront intégralement remboursées.

Du fait du participant

En cas d'annulation, les modalités de dédit et frais seront calculés comme suit

- 40 € par personne si l'annulation intervient plus de 60 jours avant le départ (frais de dossier),
 - 25 % du montant de 60 à 20 jours avant le départ,
 - 50 % du montant de 20 à 6 jours avant le départ,
 - 100 % du montant moins de 6 jours avant le départ.
- Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'interruption de séjour (accident, maladie, raison disciplinaire, etc.).

Aides aux vacances

L'Agence a reçu l'agrément de l'Agence Nationale des Chèques Vacances (A.N.C.V.) et accepte également les bons vacances délivrés par la C.A.F.

D'autres aides peuvent être accordées : renseignez vous auprès de votre Mairie, C.E, Employeur, ou associations diverses.

Les assurances

AVP voyages Jeunes a souscrit les assurances de Responsabilité Civile et Individuelle Accident. Elles couvrent tous nos participants

en tant que victimes ou responsables d'un accident.

Assistance : tous les participants bénéficient d'un contrat rapatriement en cas de maladie ou accident nécessitant un retour anticipé. Nous vous rappelons qu'un rapatriement sanitaire ne peut être mis en place qu'à la demande expresse d'un médecin, en relation avec les spécialistes de l'ASSISTANCE. Il ne donne pas lieu à un remboursement même partiel du séjour.

Assurance annulation (en option)

AVP Voyages Jeunes peut vous proposer, en option, une assurance annulation et interruption de voyage. Elle couvre les frais d'annulation sur justificatif médical ou en cas de problèmes familiaux graves.

Responsabilité

L'Agence agit en qualité de mandataire des clients auprès des transporteurs, hôteliers, aubergistes ; elle ne pourra être tenue pour responsable des retards, vols, accidents indépendants de sa volonté.

L'Agence se réserve le droit, à tout moment (avant et pendant le séjour), si les circonstances l'exigent et dans l'intérêt des participants, de modifier les itinéraires ou l'exécution des programmes. En cas de modification, une prestation équivalente sera proposée ou, dans l'impossibilité de le faire, un remboursement financier de la prestation sera effectué.

L'Agence se réserve le droit de refuser une inscription si le participant ne remplit pas les conditions exigées pour le séjour. Pour participer à un séjour se déroulant totalement ou partiellement à l'étranger, le jeune doit être en possession de certains papiers. L'Agence ne pourra être tenue pour responsable si le jeune ne pouvait franchir la frontière pour un document manquant.

Droit à l'image

L'Agence se réserve le droit d'utiliser des

photos prises lors de ses séjours pour illustrer ses prochaines brochures et celles de ses partenaires (Comités d'Entreprise et Collectivités), son site internet ou tout autre support de communication. Si vous ne souhaitez pas que votre enfant y figure, nous vous remercions de nous en informer par mail ou par courrier LRAR dans un délai d'un mois après la fin du séjour.

L'Agence ne pourra être tenue pour responsable de l'utilisation des photos ou vidéos prises pendant le séjour et qui seraient divulguées par quelque personne que ce soit sur les réseaux sociaux.

Prix des séjours

Les prix indiqués s'entendent TTC. Ils ont été établis le mois de la parution de la présente brochure (octobre 2017) et sont applicables dès sa diffusion. Ils sont donnés sous réserve d'erreur d'impression ou d'omission. Ils sont éventuellement susceptibles de modification en cas de forte variation des tarifs de nos prestataires ou, en ce qui concerne nos séjours à l'étranger, en cas de forte variation du cours des devises et, pour les séjours incluant un transport en avion des surtaxes carburant. Les prix des séjours à l'étranger ont été déterminés en fonction des données économiques et du taux de change à la date du 1er octobre 2017. Les prestations non utilisées ne donnent pas lieu à un remboursement.

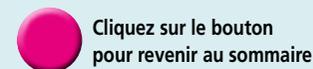
Décharge de responsabilité

Le séjour terminé, notre mission s'achève dès que les participants sont repris en charge par leurs responsables légaux. Nous déclinons toute responsabilité quant aux incidents qui pourraient survenir a posteriori.

Réclamations

Toute réclamation devra être adressée dans un délai d'un mois suivant la date de retour du séjour à Monsieur le Gérant d'AVP Voyages Jeunes à PERONNE.

Conditions générales de vente



Cliquez sur le bouton pour revenir au sommaire

Conformément aux articles L.211-7 et L.211-17 du Code du tourisme, les dispositions des articles R.211-3 à R.211-11 du Code du tourisme, dont le texte est ci-dessous reproduit, ne sont pas applicables pour les opérations de réservation ou de vente des titres de transport n'entrant pas dans le cadre d'un forfait touristique.

La brochure, le devis, la proposition, le programme de l'organisateur constituent l'information préalable visée par l'article R.211-5 du Code du tourisme. Dès lors, à défaut de dispositions contraires figurant au recto du présent document, les caractéristiques, conditions particulières et prix du voyage tels qu'indiqués dans la brochure, le devis, la proposition de l'organisateur, seront contractuels dès la signature du bulletin d'inscription.

En l'absence de brochure, de devis, programme et proposition, le présent document constitue, avant sa signature par l'acheteur, l'information préalable, visée par l'article R.211-5 du Code du tourisme. Il sera caduc faute de signature dans un délai de 24 heures à compter de son émission. En cas de cession de contrat, le cédant et/ou le cessionnaire sont préalablement tenus d'acquiescer les frais qui en résultent. Lorsque ces frais excèdent les montants affichés dans le point de vente et ceux mentionnés dans les documents contractuels, les pièces justificatives seront fournies. La SARL AVP a souscrit auprès de la compagnie AXA France IARD 26 rue Drouot 75009 PARIS, un contrat d'assurance garantissant sa Responsabilité Civile Professionnelle.

Extrait du Code du Tourisme.

Article R.211-3 :

Sous réserve des exclusions prévues aux troisième et quatrième alinéas de l'article L. 211-7, toute offre et toute vente de prestations de voyages ou de séjours donnent lieu à la remise de documents appropriés qui répondent aux règles définies par la présente section.

En cas de vente de titres de transport aérien ou de titres de transport sur ligne régulière non accompagnée de prestations liées à ces transports, le vendeur délivre à l'acheteur un ou plusieurs billets de passage pour la totalité du voyage, émis par le transporteur ou sous sa responsabilité. Dans le cas de transport à la demande, le nom et l'adresse du transporteur, pour le compte duquel les billets sont émis, doivent être mentionnés. La facturation séparée des divers éléments d'un même forfait touristique ne soustrait pas le vendeur aux obligations qui lui sont faites par les dispositions réglementaires de la présente section.

Article R.211-3-1 :

L'échange d'informations précontractuelles ou la mise à disposition des conditions contractuelles est effectué par écrit. Ils peuvent se faire par voie électronique dans les conditions de validité et d'exercice prévues aux articles 1369-1 à 1369-11 du code civil. Sont mentionnés le nom ou la raison sociale et l'adresse du vendeur ainsi que l'indication de son immatriculation au registre prévu au a de l'article L. 141-3 ou, le cas échéant, le nom, l'adresse et l'indication de l'immatriculation de la fédération ou de l'union mentionnées au deuxième alinéa de l'article R. 211-2.

Article R.211-4 :

Préalablement à la conclusion du contrat, le vendeur doit communiquer au consommateur les informations sur les prix, les dates et les autres éléments constitutifs des prestations fournies à l'occasion du voyage ou du séjour tels que :

1° La destination, les moyens, les caractéristiques et les catégories de transports utilisés ;

2° Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques, son homologation et son classement

touristique correspondant à la réglementation ou aux usages du pays d'accueil ;

3° Les prestations de restauration proposées ;

4° La description de l'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit ;

5° Les formalités administratives et sanitaires à accomplir par les nationaux ou par les ressortissants d'un autre Etat membre de l'Union européenne ou d'un Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen en cas, notamment, de franchissement des frontières ainsi que leurs délais d'accomplissement ;

6° Les visites, excursions et les autres services inclus dans le forfait ou éventuellement disponibles moyennant un supplément de prix ;

7° La taille minimale ou maximale du groupe permettant la réalisation du voyage ou du séjour ainsi que, si la réalisation du voyage ou du séjour est subordonnée à un nombre minimal de participants, la date limite d'information du consommateur en cas d'annulation du voyage ou du séjour ; cette date ne peut être fixée à moins de vingt et un jours avant le départ ;

8° Le montant ou le pourcentage du prix à verser à titre d'acompte à la conclusion du contrat ainsi que le calendrier de paiement du solde ;

9° Les modalités de révision des prix telles que prévues par le contrat en application de l'article R. 211-8 ;

10° Les conditions d'annulation de nature contractuelle ;

11° Les conditions d'annulation définies aux articles R. 211-9, R. 211-10 et R. 211-11 ;

12° L'information concernant la souscription facultative d'un contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation ou d'un contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie ;

13° Lorsque le contrat comporte des prestations de transport aérien, l'information, pour chaque tronçon de vol, prévue aux articles R. 211-15 à R. 211-18.

Article R.211-5 :

L'information préalable faite au consommateur engage le vendeur, à moins que dans celle-ci le vendeur ne se soit réservé expressément le droit d'en modifier certains éléments. Le vendeur doit, dans ce cas, indiquer clairement dans quelle mesure cette modification peut intervenir et sur quel élément. En tout état de cause, les modifications apportées à l'information préalable doivent être communiquées au consommateur avant la conclusion du contrat.

Article R.211-6 :

Le contrat conclu entre le vendeur et l'acheteur doit être écrit, établi en double exemplaire dont l'un est remis à l'acheteur, et signé par les deux parties. Lorsque le contrat est conclu par voie électronique, il est fait application des articles 1369-1 à 1369-11 du code civil. Le contrat doit comporter les clauses suivantes :

1° Le nom et l'adresse du vendeur, de son garant et de son assureur ainsi que le nom et l'adresse de l'organisateur ;

2° La destination ou les destinations du voyage et, en cas de séjour fractionné, les différentes périodes et leurs dates ;

3° Les moyens, les caractéristiques et les catégories des transports utilisés, les dates et lieux de départ et de retour ;

4° Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques et son classement touristique en vertu des réglementations ou des usages du pays d'accueil ;

5° Les prestations de restauration proposées ;

6° L'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit ;

7° Les visites, les excursions ou autres services inclus dans le prix total du voyage ou du séjour ;

8° Le prix total des prestations facturées ainsi que l'indication de toute révision éventuelle de cette facturation en vertu des dispositions de l'article R.211-8 ;

9° L'indication, s'il y a lieu, des redevances ou taxes afférentes à certains services telles que taxes d'atterrissage, de débarquement ou d'embarquement dans les ports et aéroports, taxes de séjour lorsqu'elles ne sont pas incluses dans le prix de la ou des prestations fournies ;

10° Le calendrier et les modalités de paiement du prix ; le dernier versement effectué par l'acheteur ne peut être inférieur à 30 % du prix du voyage ou du séjour et doit être effectué lors de la remise des documents permettant de réaliser le voyage ou le séjour ;

11° Les conditions particulières demandées par l'acheteur et acceptées par le vendeur ;

12° Les modalités selon lesquelles l'acheteur peut saisir le vendeur d'une réclamation pour inexécution ou mauvaise exécution du contrat, réclamation qui doit être adressée dans les meilleurs délais, par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception au vendeur, et, le cas échéant, signalée par écrit, à l'organisateur du voyage et au prestataire de services concernés ;

13° La date limite d'information de l'acheteur en cas d'annulation du voyage ou du séjour par le vendeur dans le cas où la réalisation du voyage ou du séjour est liée à un nombre minimal de participants, conformément aux dispositions du 7° de l'article R. 211-4 ;

14° Les conditions d'annulation de nature contractuelle

15° Les conditions d'annulation prévues aux articles R. 211-9, R. 211-10 et R. 211-11 ;

16° Les précisions concernant les risques couverts et le montant des garanties au titre du contrat d'assurance couvrant les conséquences de la responsabilité civile professionnelle du vendeur ;

17° Les indications concernant le contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation souscrit par l'acheteur (numéro de police et nom de l'assureur) ainsi que celles concernant le contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie ; dans ce cas, le vendeur doit remettre à l'acheteur un document précisant au minimum les risques couverts et les risques exclus ;

18° La date limite d'information du vendeur en cas de cession du contrat par l'acheteur ;

19° L'engagement de fournir à l'acheteur, au moins dix jours avant la date prévue pour son départ, les informations suivantes :

a) Le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de la représentation locale du vendeur ou, à défaut, les noms, adresses et numéros de téléphone des organismes locaux susceptibles d'aider le consommateur en cas de difficulté ou, à défaut, le numéro d'appel permettant d'établir de toute urgence un contact avec le vendeur ;

b) Pour les voyages et séjours de mineurs à l'étranger, un numéro de téléphone et une adresse permettant d'établir un contact direct avec l'enfant ou le responsable sur place de son séjour ;

20° La clause de résiliation et de remboursement sans pénalités des sommes versées par l'acheteur en cas de non-respect de l'obligation d'information prévue au 13° de l'article R. 211-4

21° L'engagement de fournir à l'acheteur, en temps voulu avant le début du voyage ou du séjour, les heures de départ et d'arrivée.

Article R.211-7 :

L'acheteur peut céder son contrat à un cessionnaire qui remplit les mêmes conditions que lui pour effectuer le voyage ou le séjour, tant que ce contrat n'a produit aucun effet.

Sauf stipulation plus favorable au cédant, celui-ci est tenu d'informer le vendeur de sa décision par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception au plus tard sept jours avant le début du voyage.

Lorsqu'il s'agit d'une croisière, ce délai est porté à quinze jours. Cette cession n'est soumise, en aucun cas, à une autorisation préalable du vendeur.

Article R.211-8 :

Lorsque le contrat comporte une possibilité expresse de révision du prix, dans les limites prévues à l'article L. 211-12, il doit mentionner les modalités précises de calcul, tant à la hausse qu'à la baisse, des variations des prix, et notamment le montant des frais de transport et taxes y afférentes, la ou les devises qui peuvent avoir une incidence sur le prix du voyage ou du séjour, la part du prix à laquelle s'applique la variation, le cours de la ou des devises retenu comme référence lors de l'établissement du prix figurant au contrat.

Article R.211-9 :

Lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve contraint d'apporter une modification à l'un des éléments essentiels du contrat telle qu'une hausse significative du prix et lorsqu'il méconnaît l'obligation d'information mentionnée au 13° de l'article R. 211-4, l'acheteur peut, sans préjudice des recours en réparation pour dommages éventuellement subis, et après en avoir été informé par le vendeur par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception :

- soit résilier son contrat et obtenir sans pénalité le remboursement immédiat des sommes versées ;
- soit accepter la modification ou le voyage de substitution proposé par le vendeur ; un avenant au contrat précisant les modifications apportées est alors signé par les parties ; toute diminution de prix vient en déduction des sommes restant éventuellement dues par l'acheteur et, si le paiement déjà effectué par ce dernier excède le prix de la prestation modifiée, le trop-perçu doit lui être restitué avant la date de son départ.

Article R.211-10 :

Dans le cas prévu à l'article L. 211-14, lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur annule le voyage ou le séjour, il doit informer l'acheteur par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception ; l'acheteur, sans préjudice des recours en réparation des dommages éventuellement subis, obtient auprès du vendeur le remboursement immédiat et sans pénalité des sommes versées ; l'acheteur reçoit, dans ce cas, une indemnité au moins égale à la pénalité qu'il aurait supportée si l'annulation était intervenue de son fait à cette date.

Les dispositions du présent article ne font en aucun cas obstacle à la conclusion d'un accord amiable ayant pour objet l'acceptation, par l'acheteur, d'un voyage ou séjour de substitution proposé par le vendeur.

Article R.211-11 :

Lorsque, après le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve dans l'impossibilité de fournir une part prépondérante des services prévus au contrat représentant un pourcentage non négligeable du prix honoré par l'acheteur, le vendeur doit immédiatement prendre les dispositions suivantes sans préjudice des recours en réparation pour dommages éventuellement subis :

- soit proposer des prestations en remplacement des prestations prévues en supportant éventuellement tout supplément de prix et, si les prestations acceptées par l'acheteur sont de qualité inférieure, le vendeur doit lui rembourser, dès son retour, la différence de prix ;
- soit, s'il ne peut proposer aucune prestation de remplacement ou si celles-ci sont refusées par l'acheteur pour des motifs valables, fournir à l'acheteur, sans supplément de prix, des titres de transport pour assurer son retour dans des conditions pouvant être jugées équivalentes vers le lieu de départ ou vers un autre lieu accepté par les deux parties. Les dispositions du présent article sont applicables en cas de non-respect de l'obligation prévue au 13° de l'article R. 211-4.

AVP

Voyages jeunes

Adhérent au SNAV



www.campinglacledeschamps.fr

www.blacouas.fr

AVP Voyages jeunes – B.P. 10097 – Zone Industrielle de la Chapelette – 80202 PERONNE CEDEX
Tél. : 03.22.84.75.57 – Fax : 03.22.83.04.79

Email : contact@avp-jeunes.fr – Site internet : www.voyages-jeunes-avp.com

Agence de voyages au capital de 45.750 €- RCS Amiens 33353444 – Siret : 33353444400109
Garantie bancaire : APST au montant de 136.900 € - Assurance : AXA N°6838483104
Immatriculation au registre des Opérateurs de Voyages et de Séjours IM080110005